

**AVENANT n°2 AU
Contrat à durée déterminée
A temps complet**

Entre les soussignés :

La SAS ROMAIN ROLLAND ASSAINISSEMENT, immatriculé sous le N° SIRET 908.508.500.00018, dont le siège social est situé au 77 chemin du Vallon de Toulouse 13010 MARSEILLE

D'une part,

- et Monsieur TANOUS Lionel, n° sécurité sociale 1.01.05.13.155.116/05, né le 05/05/2001 à Marseille, de nationalité française, domicilié 1 rue Verdal 13013 Marseille.

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit à compter 1^{er} octobre 2024 :

Article 1 – Nature et date d'effet du contrat

Le présent contrat est un contrat à durée indéterminée. Il prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2024.

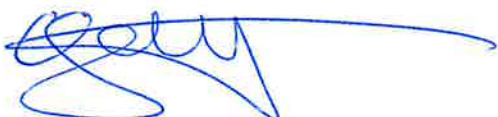
Article 5 – Rémunération

Monsieur TANOUS Lionel percevra une rémunération mensuelle brute de 1 971.71 euros, soit au taux horaire brut de 13 euros soit 151.67 heures.

Les autres articles du contrat restent inchangés

Date 30/05/2024
Signatures

L'EMPLOYEUR



L'EMPLOYE

